maire de la commune, attendaient M. le Curé à la gare de Villevêque. Les paroissiens, plus nombreux que personne n'en pouvait compter, vinrent en procession, au devant de lui, à un demi kilomètre du bourg. M. le Maire, dans une improvisation pleine d'amabilité et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, souhaita la bienvenue à M. le Curé. Il lui presenta les membres de son Conseil municipal, du Conseil de fabrique et du Bureau de Bienfaisance, ainsi que sa vénérable mère et sa noble et digne épouse.

M. le Curé remercia vivement M. le Maire et les habitants de Corzé de l'honneur qu'ils lui faisaient, et dont il était bien indigne, disait-il. Personne sur ce point ne le crut, surtout ses paroissiens d'Aubigné qui l'avaient accompagné. Dans notre pauvre église, que l'on avait embellie le mieux possible, c'est à peine s'il y avait trop

Le dimanche suivant beaucoup durent rester debout. Guirlandes, de places. verdure, fleurs, oriflammes, rien n'avait été ménagé dans la rue,

depuis la cure jusqu'à l'église.

Âu presbytère, après le compliment d'une petite fille de l'école des Sœurs généreusement fondée et soutenue par Mm? de la Pommeraye, M. le Maire, d'une voix où l'on sentait la conviction et l'émotion de son cœur, s'adressa à M. le Curé dans ces termes :

« Monsieur le Curé.

« Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on. Il est cependant certains événements que chacun aime à conserver dans sa mémoire. Parmi les souvenirs que garderont pieusement les habitants de Corzé se trouveront ceux de la journée de lundi et de celle d'aujourd'hui. Dans ces deux jours, les cœurs battaient à l'unisson. Lundi c'était l'espérance, aujourd'hui c'est la confiance.

« Avant que vous entriez dans ce presbytère, permettez-moi, M. le Curé, de vous dire quelques mots sur la commune de Corzé. Vingt années de marques de sympathie et de confiance, auxquelles je ne puis penser sans émotion, m'autorisent à parler. Vous trouverez ici une population honnête, laborieuse et intelligente. Les familles sont unies, le respect des parents y règne. Les jeunes gens sont bien notés dans leurs régiments; j'en ai eu la preuve plusieurs fois et notamment le témoignage du regretté colonel Bry. J'affirme qu'ils sauraient, au besoin, se montrer dignes de leurs frères, aînés qui, dans l'armée régulière comme dans la mobile, combattirent vaillamment pour la patrie en 1870 ; dignes, encore, de cé fils de l'Anjou, le jeune enseigne de vaisseau Paul Henry, dont nous apprenions la mort glorieuse sous les murs de la cathédrale de Pékin. Mes chers collègues du conseil municipal apportent à leur mission un dévouement et un savoir faire que bien de hautes assemblées envieraient. Je veux, parmi eux, citer mon excellent adjoint qui, par la droiture de son caractère, s'est acquis l'estime de tous. Vous verrez au bureau de bienfaisance que le soulagement de la misère est son unique but et que la charité s'exerce sans esprit de parti.

« S'il m'était permis d'entrer dans le domaine religieux, je vous dirais que notre jeune vicaire a prouvé, une fois de plus, que la valeur morale ne se mesure pas au nombre des années. Je ne par-